

# Association Scolaire et Parascolaire Intercommunale du Haut-Lac

Commission de gestion et des finances



Chessel, le 30.10.2023

			Dates séances		Signatures
Rapporteur	M.	Pascal Aeberhard	26.10.23		
Membres	Mme	Muriel Auberson	26.10.23		
	M.	Sunil Khurdi	26.10.23		
	M.	Paulo Teixeira	26.10.23		
	M.	Jean-Daniel Zufferey	26.10.23		

## Rapport de la Commission de gestion et des finances sur le préavis no 05/2023, concernant le budget 2024

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission de gestion et des finances chargée de l'étude s'est réunie en date du 26 octobre 2023 à 20h00 à la salle de l'ancienne poste de Chessel pour l'examen du préavis 05/2023 concernant le budget 2024. Puis, à 21h00 Monsieur Marc-Olivier Narbel, président du CODIR et Madame Diamanta Maliqi nous ont rejoint.

Les membres de la commission les remercient pour leur présence, pour leur disponibilité, ainsi que pour les compléments d'informations et les éclairages apportés.

La commission de gestion et des finances est appelée à se déterminer sur tous les postes comptables liés au bon fonctionnement du Conseil intercommunal, au CODIR et à l'administration de l'ASPIHL pour l'exercice 2024. Les montants de ces différents postes comptables ont été passés en revue et semblent cohérents.

Pour l'exercice 2024, il s'agit d'une demande de CHF 5'425'141.00 contre CHF 5'123'540.00 en 2023 soit une augmentation de CHF 301'601.00.

La commission souhaite mettre en évidence quelques points de cette augmentation.

- Il y a une augmentation dans le budget **Bâtiments** dû au commencement des amortissements des études selon les préavis pour les bâtiments de la Tronchenaz, de la salle de gym et du bâtiment Ecublens ainsi que de l'augmentation des taux d'intérêt.
- Il y a aussi une augmentation dans le budget **formation & Jeunesse** pour les camps scolaires de CHF 125'000.00, nous espérons que ce montant sera utilisé.
- Dans le budget **Réfectoire surveillé**, il y a une augmentation de CHF 60'500.00 dû à l'engagement d'une surveillante supplémentaire.
- Nous constatons aussi dans ce budget **Réfectoire surveillé** que les repas avec la surveillance vont coûter 84'400.- aux communes. Nous demandons au CODIR d'étudier la situation.

Nous souhaitons remercier le CODIR qui nous a fourni un plan des dépenses et des investissements pour 2024 à 2028. Ce plan nous a été fourni le 30 octobre 2023.

Pour conclure, les membres de la commission recommandent à l'unanimité, d'accepter le budget 2024.

Et au vu de tout ce qui précède, la Commission vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'accepter le préavis tel que présenté et donc de prendre les décisions suivantes :

- **vu** le préavis municipal N° 5/2023 relatif au budget 2024 ;
- **ouï** le rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet.

### DECIDE

D'approuver le budget pour l'année 2024

Chessel, le 30 octobre 2023

Pour la Commission :

Pascal Aeberhard, 1<sup>er</sup> membre

Muriel Auberson

Sunil Khurdi

Paulo Teixeira

Jean-Daniel Zufferey